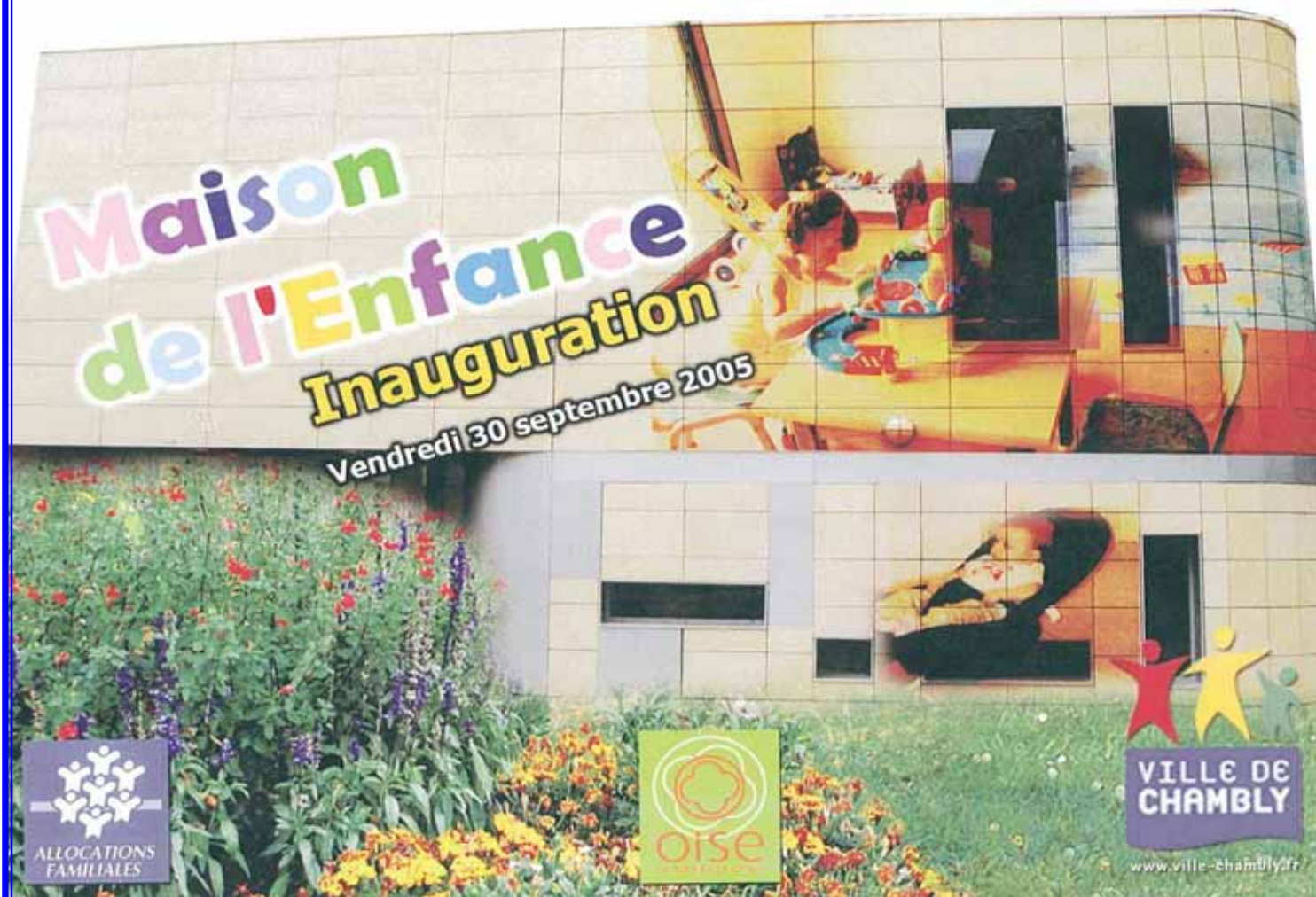




# DOSSIER DE PRESSE



Chambly @@@  
communique...

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil  
Nouvelles technologies



Chambly @@@  
communique..

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil  
Nouvelles technologies



Chambly @@@  
communique...

Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil  
Nouvelles technologies



## ALLOCUTIONS

**Marie France Serra**

Maire-adjoint déléguée à l'Enfance

\* \* \*

**David Lazarus**

Maire adjoint délégué aux grands projets  
et aux nouvelles technologies

\* \* \*

**Sylvie Houssin**

Vice-Présidente du Conseil général de l'Oise  
chargée de l'habitat et de la politique de la ville

\* \* \*

**Roselyne Montagu**

Présidente du conseil d'administration  
de la Caisse d'Allocations Familiales de Creil

\* \* \*

**Michel Françaix**

Député-Maire de Chambly

En présence de Monsieur Michel Cattin,  
Secrétaire général de la sous-préfecture de Senlis,  
représentant Monsieur Abdel Aïssou, Sous-Préfet de Senlis, excusé

Chambly @@@  
communique...

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies



Chambly @@@  
communique..

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies



Chambly @@@  
communique...

Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies



## LE MOT DE MICHEL FRANCAIX DÉPUTÉ-MAIRE DE CHAMBLY



*On considère trop souvent que les politiques et stratégies territoriales de développement durable sont l'apanage des grandes collectivités. C'est ignorer la vitalité des petites villes !*

*Avec des moyens humains et financiers limités, mais avec une réelle détermination, il est possible de parvenir à la réalisation d'actions concrètes.*

*C'est cette même détermination qui a conduit à la réalisation de la Maison de l'Enfance. Aujourd'hui, 40 de nos enfants de 0 à 3 ans y sont accueillis dans les meilleures conditions !*

*Vos élus, avec en tête Marie-France Serra, maire-adjoint à l'Enfance et David Lazarus, maire-adjoint aux grands travaux et aux nouvelles technologies se sont beaucoup investis sur ce dossier, et le résultat est à la hauteur des espérances.*

*En 10 ans, nous avons triplé le budget de fonctionnement de la commune. Et ce sont nos enfants qui en bénéficient au quotidien : construction de l'école Albert Camus, création du Conseil communal des enfants, renforcement du centre de loisirs, mise en place de l'accueil périscolaire, soutien au Relais d'assistante maternelle, professionnalisation de la restauration scolaire, ouverture d'un nouveau collège, et aujourd'hui, de la Maison de l'Enfance...*

*Soyez convaincus que nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que nos enfants puissent s'épanouir dans les meilleures conditions.*

**Michel Françaix**  
Député-Maire de Chambly

## LE MOT DE MARIE-FRANCE SERRA MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE



*Enfin, la Maison de l'Enfance cesse d'être un projet et devient une réalité !*

*L'ouverture de ce nouveau service est une étape majeure de notre plan global d'action en faveur de la petite enfance et des familles.*

*Nous avons souhaité que cet établissement public soit totalement adapté aux enfants. Les formes y sont rondes, les couleurs dynamiques et les équipements aussi ludiques que possible. Il est très important à nos yeux que les enfants s'y sentent très à l'aise, et M. Deslandes, l'architecte du projet, a très bien compris nos souhaits.*

*L'accompagnement des jeunes chamblysiens est une priorité pour l'équipe municipale. En matière de petite enfance, nos objectifs sont de veiller à la variété et à la qualité de l'offre d'accueil des enfants, de développer toutes les actions qui concourent à leur épanouissement et à leur éveil, de mieux répondre aux besoins diversifiés des familles, et enfin d'accompagner l'aspiration de tous à mieux concilier vie familiale, vie professionnelle et temps libre.*

*À la fois réflexion et action, toujours évolutif, notre projet social organise des réponses de terrain aux demandes exprimées (ou implicites). Il s'agit de permettre à l'enfant de vivre sa singularité dans un monde collectif et social, de considérer les parents comme les premiers éducateurs et un maillon indispensable, sans le concours desquels aucune politique de la petite enfance n'a de sens.*

**Marie France Serra**  
Maire-adjoint déléguée à l'Enfance et à la restauration scolaire

Chambly @@@  
communique...

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique..

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique...

Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies

## LE MOT DE DAVID LAZARUS MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE AUX GRANDS TRAVAUX ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES



*Pour la réalisation de notre Maison de l'Enfance, nous avons utilisé le meilleur des nouvelles technologies pour offrir un confort optimal aux enfants et aux familles.*

*Neuf panneaux solaires ont été installés sur le toit. Ils permettent de couvrir 50 % des besoins annuels en eau chaude de la maison de l'enfance ! Une solution économique, mais aussi totalement écologique, puisqu'elle ne rejette aucune particule de CO2 dans l'air (alors que l'électricité en rejette par année 90 kg/m<sup>2</sup> et le fioul 350 Kg/m<sup>2</sup> !).*

*De plus, la climatisation du bâtiment est faite par le sol, par le biais un plancher chauffant – rafraîchissant, plus écologique. De l'eau (chaude l'hiver et froide l'été) circule dans des tuyaux installés sous le plancher sur toute la surface du bâtiment. Ce système permet également un gain d'espace conséquent (aucun radiateur dans les pièces !) mais aussi et surtout une meilleure répartition de la chaleur, grâce aux tuyaux installés sur toute la surface.*

*Ce bâtiment est un modèle : lors de l'inscription, chaque famille a reçu une carte magnétique de vie quotidienne (appelée Facily). Cette carte permet une gestion simplifiée des accès et des démarches administratives.*

*Grâce à ces technologies, la Maison de l'Enfance fait rimer écologie avec économie ! C'est aussi de cette manière que nous concevons le développement durable.*

### David Lazarus

Maire-adjoint délégué aux grands travaux et aux nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique...

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique..

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique...

Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique...

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique..

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique...

Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil  
Nouvelles technologies

## UNE VERITABLE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

Le 5 septembre 2005, la Maison de l'Enfance ouvrait ses portes aux jeunes chamblysiens.

Une surface utile de plus de 600 m<sup>2</sup>, qui regroupe en un seul et même lieu une structure multi-accueil composée d'une crèche et une halte garderie, mais aussi un relais assistante maternelle et un lieu d'aide à la parentalité.

La structure peut ainsi accueillir 40 enfants quotidiennement (30 au sein de la crèche et 10 en halte-garderie). Une place est réservée à l'accueil d'urgence.

On y trouve notamment au rez-de-chaussée un espace d'accueil, 3 unités de vie, un atrium, des salles d'activité, une salle d'expression, une salle de jeux d'eau et des locaux de service.

À l'étage se situent les locaux pour le personnel, les locaux pour le Relais d'assistante maternelle (RAM) et l'aide à la parentalité ainsi qu'une salle de réunion.

Ainsi, le RAM, qui a pour vocation d'organiser le rapprochement de l'offre et de la demande de garde d'enfants en aidant les parents et les assistantes maternelles à se rencontrer, se connaître, être mieux informés, peut poursuivre son activité dans un espace plus approprié

L'aide à la parentalité, assurée par les bénévoles et les professionnels de La Parentèle, peut quant à elle poursuivre son développement.

À l'extérieur, un jardin minéral fait le lien - en été notamment - avec l'espace intérieur dédié aux jeux d'eau, et des aires de loisirs permettent aux petits de laisser libre cours à leurs besoins de motricité.

Moderne et accueillante. Voilà comment qualifier cette Maison de l'Enfance.

Chambly @@@  
communique...

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
nf  
Education nc  
Sport Sécurité  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique..

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
nf  
Education nc  
Sport Sécurité  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@  
communique...

Vie associative  
nf  
Education nc  
Sport Sécurité  
Prévention  
Nouvelles technologies

## LE MEILLEUR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Chaque famille dont l'enfant y est inscrit s'est vu remettre dans les premières semaines une carte vie quotidienne personnelle. Baptisée « F@cily », cette carte, du même format qu'une carte de crédit, permet :

- D'entrer au sein de la Maison de l'Enfance. Il suffit en effet de badger la carte sur un récepteur spécifique.
- De gérer l'accès sécurisé et les alarmes
- De faciliter le paiement : les parents créditent un compte famille. En badgant la carte, lorsque les parents confient leur enfant aux professionnels de l'enfance, le temps de présence est automatiquement comptabilisé et un planning édité. Ces données sont traitées informatiquement et les prélèvements sont effectués directement sur le compte famille par le biais de la carte « F@cily ».

## UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PRIVILEGIEE

Implantée derrière le Pavillon Conti, la Maison de l'Enfance est idéalement située. En effet, le bâtiment se situe juste à côté du Centre de Loisirs et à proximité de la gare.

Une situation privilégiée qui offre la possibilité, notamment aux camblysiens utilisant le rail pour se rendre sur leur lieu de travail, de confier leurs enfants à des professionnels de l'enfance sans avoir à parcourir plus de 200 mètres pour se rendre ensuite à la gare !

De plus, cette Maison de l'enfance permet, par son projet éducatif et par son implantation, de créer un véritable lien-passerelle avec le Centre de loisirs, l'accueil péri-scolaire et les écoles.

Chambly @@@  
communique...



Chambly @@@  
communique..



Chambly @@@  
communique...



## MAISON DE L'ENFANCE : LES CHIFFRES

- Coût total de l'opération : 2 Millions d'euros TTC
- Subventions de la Caisse d'Allocations Familiales de Creil : 475 169 euros
- Subventions du Conseil Général : 24 400 euros
- Personnel employé : 14 personnes
- Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre : Mardi 6 juillet 2004
- Durée des travaux : 14 mois
- Ouverture : Lundi 5 septembre 2005

## INFO PRATIQUE

- Adresse postale : Mairie de Chambly  
Service petite enfance  
Hôtel de Ville  
60230 CHAMBLY
- Coordonnées téléphoniques : 01 39 37 44 00
- Directrice : Mme Christelle GIRARD
- Jours et Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 à 19 heures

## INTERVIEW DE M. MICHEL EMERY, DIRECTEUR DE LA CAF DE CREIL

**De quelle manière interviennent les CAF en matière d'enfance ?**

**Michel Emery :** *L'objectif de la CAF de Creil est de mettre en œuvre une offre de services de qualité, adaptée et équilibrée afin de faciliter la conciliation vie familiale, vie professionnelle et ou sociale et veiller à l'accessibilité de toutes les familles. Les CAF apportent pour cela leur concours financier par une aide à l'investissement, mais aussi une aide au fonctionnement. Ce qui diminue le montant de la participation financière des familles.*

**Comment avez-vous accueilli le projet de construction d'une Maison de l'Enfance à Chambly ?**

*Ce projet a été très bien accueilli car il correspond tout à fait à nos objectifs. Une étude de besoin a permis de vérifier qu'il correspondait aux besoins et à la sociologie de la commune.*

**La CAF intervient aussi dans le cadre du contrat enfance, comment cela se traduit-il ?**

*Les CAF soutiennent la politique petite enfance des communes et la création des lieux d'accueil pour les moins de 6 ans. Ce dispositif consiste au cofinancement des dépenses de fonctionnement générées par ces nouveaux services. Dans le cadre du contrat enfance renouvelé en 2003, la commune de Chambly peut prétendre à un cofinancement par la CAF de 70% des dépenses nouvelles engendrées par la création de sa maison de l'enfance.*

*En résumé, le rôle de la CAF est important, mais ne peut s'exercer sans une forte volonté politique des communes, à l'image de celle qu'a manifestée la commune de Chambly.*

## LISTE DES ENTREPRISES INTERVENUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

### Programmation

MENIGHETI PROGRAMMATION

### Levers topographique

CAILLEUX FOCHE

### Études géotechniques

GEOTEC

### Coordination SPS

SAEM

### Bureau de contrôle

VERITAS

### Travaux

BONNEVIE ET FILS

### Maitre d'œuvre

GROUPEMENT DESLANDES / SIBAT

Architecte : M. Deslandes

### Sous-traitants :

SNA

REE

SEP

BOTEMO

REZZA

SOCIETE YVELINOISE DE PEINTURE

ARSOL

SACAMAS

MIROITERIE DE SARCELLES

### Travaux des abords

ITF

### Fournisseurs :

BUREAU 60

HENRI BRICOURT

WESCO

DAILLOT

LUDOMAINE

### Biberonnerie

HMI THIRODE

### Raccordement des eaux usées

VOTP

Chambly @@@  
communique...



Chambly @@@  
communique..



Chambly @@@  
communique...

